

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical  
du 5 mars 2020**

| N° de la délibération | Nombre de membres du Comité | Nombre de présents |            | Quorum (article 11 des statuts modifiés) |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------|------------|--|
|                       |                             | Titulaires         | Suppléants |  |
| <b>1016</b>           | 20                          | 10                 | 1          | 7  |

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **jeudi 5 mars 2020 à 9 h 30** à BLAINVILLE-SUR-MER, salle de réunion du Centre expérimental du SMEL.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec  
M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances  
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville  
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quettreville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin  
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche  
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme HEDOUIN)  
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague  
M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin  
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie  
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer  
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin

**ETAIENT ABSENTS**

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville  
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal  
Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer

## Projet OBSLUM : OBServatoire de la bioLUMinescence

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de présentation et les objectifs de l'étude de la bioluminescence autour des deux volets majeurs suivants :

- des opérations de recherche à caractères scientifiques dans le cadre d'une thèse de doctorat par le SMEL (portage du projet) et du LABEO
- une partie médiation et communication scientifique par le laboratoire de biologie marine de Tatihou du Département de la Manche

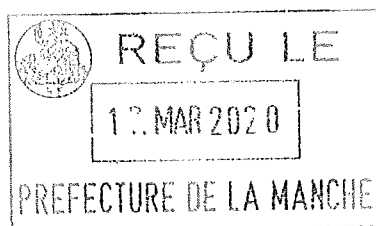
Vu le résultat des premiers essais réalisés au Laboratoire de Tatihou mettant en évidence la sensibilité des Pyrocystis à la présence de polluants et la possibilité de mesurer l'intensité de la lumière émise par bioluminescence, permettant d'envisager l'utilisation de cette caractéristique comme indicateur de la qualité du milieu par la mise au point d'un bio-essai ;

Vu le partenariat potentiel avec l'Université du Havre-Normandie sur ce projet,

Considérant la nécessité de déposer un dossier auprès du FEAMP (mesure 80) pour permettre la création d'un poste de chargé de projet, et le financement (ou co-financement) d'un doctorant sur une période de 3 ans ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- **émet un accord de principe et autorise** le Président à signer tous documents inhérents au montage du projet partenarial OBSLUM, notamment en matière de recherche de cofinancement. Les éventuelles créations de postes seront soumises à une délibération ultérieure du comité syndical.



Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Patrice PILLET

A handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Patrice PILLET'. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.